

# Synthèse des leviers mobilisés par les Agences de l'Eau pour maintenir l'agriculture en milieux humides



# CONTEXTE



## Dans le cadre du GTh Agriculture, du 3<sup>ème</sup> PNMH (2015-2017)

- Présentations des leviers mobilisés par 5 Agences de l'Eau pour maintenir l'élevage en MH, dans le cadre du 10<sup>ème</sup> programmes (2013-2018)



## Objectifs de cette synthèse transversale :

- Identifier les points communs et les différences entre Agences de l'Eau dans la mobilisation d'actions et de moyens sur l'élevage en ZH
- Comprendre les différences d'actions
- Permettre aux membres du GTh *Agriculture* d'en tirer les enseignements, notamment sur le financement de projets conciliant agriculture et ZH

# METHODE DE TRAVAIL

---



## 10<sup>ème</sup> réunion du GThA : présentation de la version 1

## 12<sup>ème</sup> réunion du GThA: présentation de la version 2

- Prise de contact avec les 6 Agences de l'Eau pour compléter les éléments (leviers + budget associé)
- Entretiens avec les correspondants Agences de l'Eau
- Eléments validés et complétés par les 6 Agences de l'Eau



# 1. Objectifs des 10<sup>ème</sup> programmes

---



## **Mission : préservation de la qualité de l'eau**

- Protection contre les pollutions diffuses → actions « agricoles »
- Préservation des milieux aquatiques → actions « milieux »

**Constat : diminution des zones humides et de l'élevage sur ces milieux**



## 2. Leviers

### → Spécifiques pour le maintien de l'agriculture en ZH



Programme en faveur du Maintien de l'Agriculture en ZH (2013 – 2018)  
développé sur 8 territoires

### → Pouvant bénéficier à l'agriculture en ZH sur des périmètres d'application (non spécifiques aux ZH)

Agences de l'Eau	Périmètres d'application
AEAG	Contrat Pluriannuel Milieux Aquatiques
AESN	Territoires ouverts à l'Appel à Manifestation d'Intérêt filière
AERMC	Territoires ouverts à l'Appel à Manifestation d'Intérêt filière
AERM	Territoires ouverts à l'Appel à Manifestation d'Intérêt filière
AELB	Contrat territorial

## 2. Leviers pouvant bénéficier à l'agriculture en ZH



Foncier et gestion des terres	Technique	Economique	Animation/ Communication	Actions politiques publiques	Restauration et entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse foncière</li> <li>• Identification parcelles non exploitées</li> <li>• Acquisition et maîtrise foncière</li> <li>• Bail rural environnemental</li> <li>• Appels à projet pour acquérir ZH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes (inventaire, suivi, cartographie, diagnostics agricoles...)</li> <li>• Recherche</li> <li>• Formation</li> <li>• Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration de filière</li> <li>• Valorisation des productions agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des actions</li> <li>• Documents de capitalisation</li> <li>• Cellule d'animation</li> <li>• Sensibilisation (fiches, films, fascicules...)</li> <li>• Plateforme de mise en réseau des retours d'expérience et porteurs de projets des AMI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de Développement Rural</li> <li>• MAE</li> <li>• PAEC</li> <li>• Indemnités compensatoires/ Services environnementaux (en étude)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de restauration, de renaturation, de mise en défens</li> </ul>

Leviers appartenant aux axes d'intervention :

- « Pollutions agricoles et phytosanitaires »
- « Milieux aquatiques »

## 2. Leviers pouvant bénéficier à l'agriculture en ZH (exemple de l'AERM)



### LEVIERS MOBILISES PAR L'AERM POUR LE MAINTIEN DE L'ELEVAGE EN ZONES HUMIDES

FINALITE	Restaurer les milieux aquatiques			
AXES D'INTERVENTION (lignes)	"Pollutions agricoles et phytosanitaires"		"Milieux aquatiques"	
OBJECTIFS	Reconquête de la qualité de l'eau		Préservation/restauration du bon fonctionnement hydrologique	
PERIMETRES DES DISPOSITIFS	Général	Spécifique à l'agriculture en ZH	Général	Spécifique à l'agriculture en ZH
<b>Foncier et gestion des terres</b>	Maîtrise foncière dans les Aires d'Alimentation de Captage et/ou acquisition des terres en MH (bénéficiaire possible : collectivité ou association). Cet appui financier est octroyé aux structures visant la préservation de ces milieux à condition qu'une gestion pérenne et compatible avec les fonctions du milieu humide soit prévue (cahier des charges défini).			
<b>Techniques</b>	-	Etudes en lien avec: - la protection des prairies humides : diagnostics agricoles, - études prospectives sur la valorisation économique des prairies humides (étude de marché, étude de faisabilité...) <i>Note : Taux majoré sur études en AMI Filières favorables à la ressource en eau.</i>	Etudes en lien avec: - la préservation des milieux humides : inventaire, diagnostic écologique, suivi, évaluation	-
<b>Economique</b>	-	Appel à Motivation d'Intérêt Filière sur les territoire à enjeux "eau": soutien des actions de structuration de filière (pour les prairies au sens large) : - cofinancements octroyés à toutes les étapes de la filière (de la production à la commercialisation) - développement de circuits-courts, mentions valorisantes... Conformément aux encadrements des aides européennes.	-	-
<b>Animation/ communication/ capitalisation</b>	-	Plate-forme de mise en réseau des retours d'expérience et porteurs de projets des AMI Filières (et Trame verte et bleue)	-	Animation PNR, CEN, collectivités, animation OPA Dispositif d'aide communication (production d'outil de communication, sensibilisation, accueil du public,...)
<b>MAEC</b>	Mesures contractuelles surfaciées : Conversion au Bio zonées (suite au montage d'un PAEC) et remise/maintien en herbe. Uniquement dans le périmètre AAC.	-	-	-
<b>Matériels</b>	-	Aide investissement non productif aidable dans le cadre politique de reconquête de la qualité de l'eau (aide matériel herbe uniquement sur AAC)	Aide investissement possible sur amortissement sur matériel d'entretien de milieux humides (via CEN par ex).	-
<b>Restauration et entretien</b>	-	-	Politique classique de restauration/entretien des milieux humides.	-

## 3. Moyens

---



### Partenaires

- « Classiques » : CEN, communautés d'agglomération, Chambres d'agriculture, associations...
- « Nouveaux » : Institut National de l'Origine et de la Qualité, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine Maritime...

### Budget

- Montant des aides octroyées dépend du type de bénéficiaire
- Financement possibles seulement sur des territoires spécifiques
- Pistes concernant les baisses de budget des AE pour le 11<sup>ème</sup> programme sur les leviers :
  - foncier
  - technique
  - restauration



## 4. Perspectives selon les Agences de l'Eau

---



### **Multiplier les échanges avec**

- Les acteurs du bassin
- De nouveaux partenaires
- Les Agences de l'Eau, pour une meilleure connaissance des champs d'intervention sur les zones humides en milieu agricole

### **Poursuivre**

- Les travaux d'acquisition de connaissance
- Les actions de sensibilisation

### **Rechercher**

- Des pistes pour agir directement auprès des agriculteurs
  - Contrats entre collectivités et agriculteurs
  - Services d'intérêt économique généraux



## 5. Conclusions

---

### Leviers spécifiques à l'agriculture en ZH

- Un seule AE possède un programme d'action spécifique (périmètre d'application)

### Leviers pouvant bénéficier à l'agriculture en ZH

- Périmètres d'application spécifiques (zones à enjeu « eau », CT...)
- Début de généralisation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt filière
- Mesures spécifiques en ZH peu ou pas utilisées (ex : MAEc ZH...) (pb pérennité?)

### → Quelles actions sont à renforcer et/ou à partager entre toutes les Agences de l'Eau?

Contexte budgétaire tendu  
11ème programme en cours d'élaboration  
PAC post 2020  
Rôle des collectivités